

ANALYSE TECHNO-TYPOLOGIQUE DE LA CULTURE MATERIELLE DES SITES ARCHEOLOGIQUES DE GBOKO ET FOUNOUNKOUROUDOU DANS LES ZONES MINIERES DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE¹

Djibril THIAM

Université Assane Seck de Ziguinchor/Sénégal

Laboratoires CREILHAC/UMR7194 HNHP

d.t5@univ-zig.sn

Oumar Salya SAVANE

Institut National des Sciences de l'Archéologie

et du Patrimoine de Rabat/Maroc

oumarsalyasysavane@gmail.com

&

Mariama BA

Université Cheikh Anta Diop de Dakar/ Sénégal

École doctorale ETHOS

Mariama15.ba@ucad.edu.sn

Résumé : La République de Guinée a un très riche potentiel archéologique (Thiam & Savane, 2025 :389). Les recherches archéologiques y ont commencé grâce aux administrateurs coloniaux, qui vers la fin du 19^e siècle, à travers des prospections et des fouilles, ont constitué les premières collections archéologiques provenant des environs de Conakry ainsi que de l'intérieur du pays. Malheureusement le matériel archéologique précédemment découvert demeure introuvable. C'est pourquoi depuis 2022, nous avons initié un programme de recherche dans ce pays afin de répertorier, cartographier les sites archéologiques et patrimoniaux, mais également d'analyser les collections archéologiques nouvellement découvertes dans les zones minières comme à Gboko dans la région de Kindia et à Founounkouroudou région de Kankan. Ce présent article est le résultat d'analyse du matériel lithique de Gboko, de la céramique, du matériel de mouture et de la métallurgie du site de Founounkouroudou, daté par radiocarbone entre le 12^e et le 14^e siècle pour le site de Founounkouroudou.

Mots-clés : Archéologie, mines, République de Guinée, Gboko, Founounkouroudou.

¹ **Remerciements :** Nous remercions vivement le Recteur de l'Université Générale Lansana Conté et l'ensemble de ses collaborateurs pour leurs disponibilités et les facilitations administratives. Nous remercions les équipes du Ministère de la culture pour leurs disponibilités. Nous remercions M. Samoura, de nous avoir accueilli et autorisé l'analyse du matériel lithique de Gboko, chez lui à Conakry. Nous remercions les autorités préfectorales de Kérouané pour leur assistance et aide. Nous remercions très chaleureusement M. Bangaly Konaté, directeur préfectorale de la culture, du tourisme et de l'artisanat de nous avoir autorisé à analyser le matériel de Founounkouroudou dans son bureau, ainsi que pour son assistance. C'est grâce à lui que nous avons pu nous rendre au site de Founounkouroudou dans les blocs 1 et 2 de Simandou et avec sa voiture.

A TECHNO-TYPELOGICAL ANALYSIS OF THE ARCHAEOLOGICAL MATERIAL CULTURE AT THE SITES OF GBOKO AND FOUNOUNKOUROUDOU, IN THE MINING AREAS OF THE REPUBLIC OF GUINEA

Abstract: The Republic of Guinea has a very rich archaeological potential (Thiam & Savane, 2025). Archaeological research began in the Republic of Guinea with colonial administrators, who, towards the end of the 19th century, through surveys and excavations, assembled the first archaeological collections from the Conakry area and the interior of the country. Unfortunately, the archaeological material previously discovered remains untraceable. This is why, since 2022, we have initiated a research programme in this country to catalogue and map archaeological and heritage sites, but also to analyse newly discovered archaeological collections in mining areas such as Gboko in the Kindia region and Founounkouroudou in the Kankan region. This article is the result of an analysis of lithic tools from Gboko, ceramics, grinding equipment and metallurgy from the Founounkouroudou site, dated by radiocarbon between the 12th and 14th centuries for Founounkouroudou site.

Keywords: Archaeology, Mining, Republic of Guinea, Gboko, Founounkouroudou.

Introduction

Le patrimoine archéologique de la République de Guinée est aujourd'hui confronté à d'énormes difficultés en raison d'une quasi absence d'institutions universitaires, en charge de la recherche ainsi que de sa protection et valorisation (Thiam & Savane, 2025 :389). Le pays ne compte quasiment pas d'archéologues en activité. Pourtant l'archéologie, une discipline majeure pouvant aider à mieux documenter le passé du pays ainsi que son patrimoine est complètement inexistant, comme en témoigne le dernier recrutement de Trois cent (300) enseignants-chercheurs dans l'ensemble des institutions universitaires du pays sans un seul archéologue recruté. La léthargie dans laquelle s'enlise l'archéologie guinéenne, explique en partie par l'absence de collections exploitables. D'autant plus que la plus importante collection composée de 1302, pièces, issue des travaux de Paul Guebhart a été fait don à la Société Préhistorique Française (Baudouin, 1911 :701). D'ailleurs Edmond HUE conservateur des collections disait La Collection, que Paul Guébard, notre collègue, a offert à la Société Préhistorique Française, est la plus importante et la plus démonstrative des Collections recueillies en Afrique Occidentale (...). Nous devons chaleureusement remercier Paul Guébard d'avoir si gracieusement offert son admirable collection à la Société Préhistorique Française. (1912 :196). Malheureusement même les collections archéologiques ayant resté en République de Guinée (collection des fouilles de la grotte de Kakimbo (Hammy, 1900) ; collections des fouilles de Niani dirigées par Filipowiak en 1965-1968-1973, ainsi que la collection provenant du site de Sangarédi, découverte lors d'une étude d'impact environnementale à la mine de bauxite de Boké en 2014), demeurent à ce jour introuvables. Ce pays connu pour ses richesses en ressources minières (bauxite, or, diamant, fer, dont l'exploitation avait commencé pour certaines ressources depuis les indépendances, connaît un regain d'intérêt de l'exploitation minière artisanale comme industrielle. Car depuis 2014, les activités minières mettent au jour des vestiges archéologiques. Ce fut le cas à Gboko où des orpailleurs artisanaux ont exhumée une importante collection lithique, ainsi qu'à Founounkouroudou où une importante collection composée de céramique, de matériel de broyage ainsi que de fragments de tuyères a été mise au jour lors de travaux de

construction de la base des blocs 1-2 de Simandou. Ce sont les résultats de l'analyse de ces vestiges qui ont été réalisés en République de Guinée qui sont présentés dans ce présent travail.

1. Localisation des sites

1.1. Le site de Gboko

Situé à environ 45 km de Kindia (figure 1) et à environ 135 km de Conakry, la capitale, le village de Gboko relève du district de Yembering (sous-préfecture de Molota, Préfecture de Kindia). Le site est localisé en bordure du fleuve kelessi, contenant de l'or alluvionnaire exploité par des orpailleurs traditionnels. De ce fait, l'industrie lithique est récupérée par les orpailleurs sur une superficie de 10m² d'une profondeur de 4 m environ (figure 1).

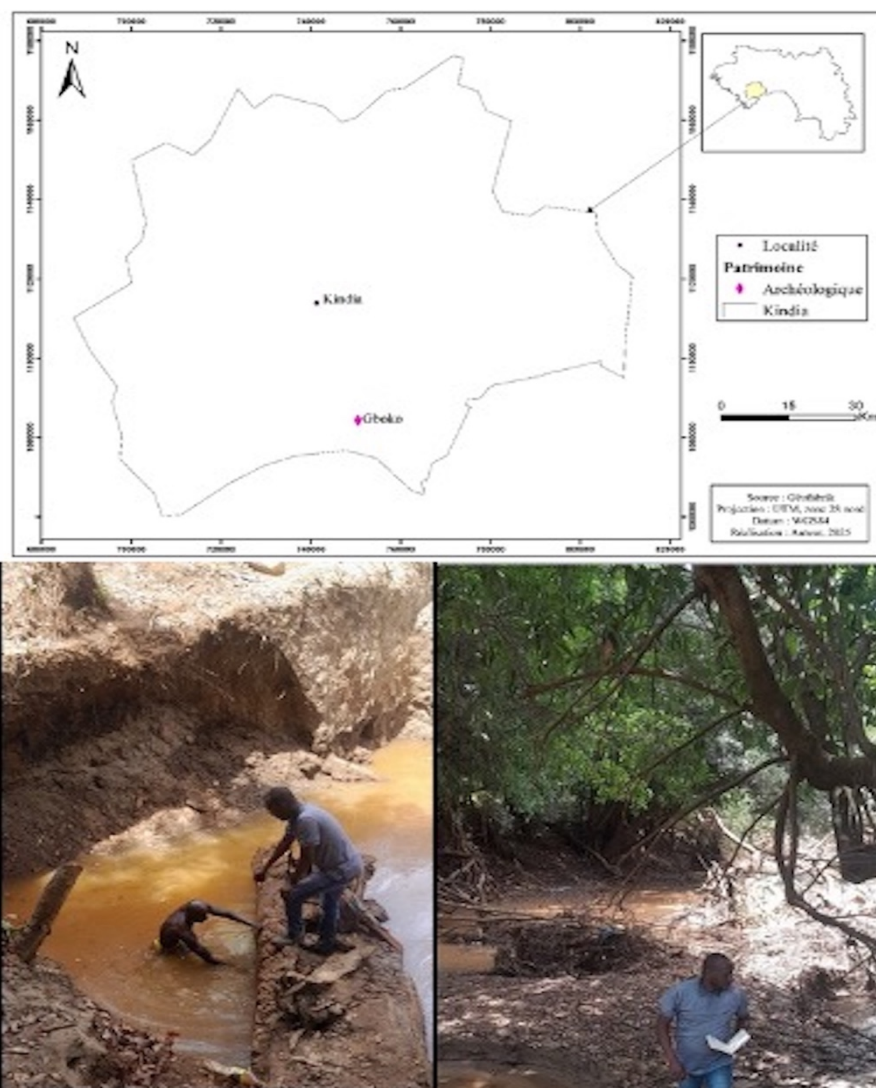


Figure 1 : site de Gboko à Kindia

-Cadre géomorphologique

La région de Kindia située dans la Basse Guinée également appelée Guinée maritime, s'étend sur 300 kilomètres en bordure de l'océan Atlantique et regroupe les régions de Boké et de Kindia à l'ouest de la Guinée. C'est une zone également montagneuse avec des sommets dépassant parfois mille mètres comme le mont Gangan (1116 m), le plus haut, situé à Kindia (Rapport final Cadre de politique de réinstallation (CPR), Ministère des Télécommunications, Juin 2023 :54). Ainsi, la présence de roches volcaniques taillables comme rhyolithe dans les environs du site, est capitale dans le choix de l'occupation de l'espace par les hommes préhistoriques.

1.2. Le site de Founounkouroudou

Situé dans la Sous-préfecture de Kounsankoro (Préfecture et Kérouané, Région de Kankan), le village de Founounkouroudou est le plus proche de la base Winning Consortium Simandou qui exploite les blocs 1 et 2 (figure 2). Le choix d'occupation de la zone montagneuse, semble être une stratégie défensive dans le contexte de domination et d'apogée de l'empire du Mali dans cette partie de la Haute Guinée, région globalement plate.

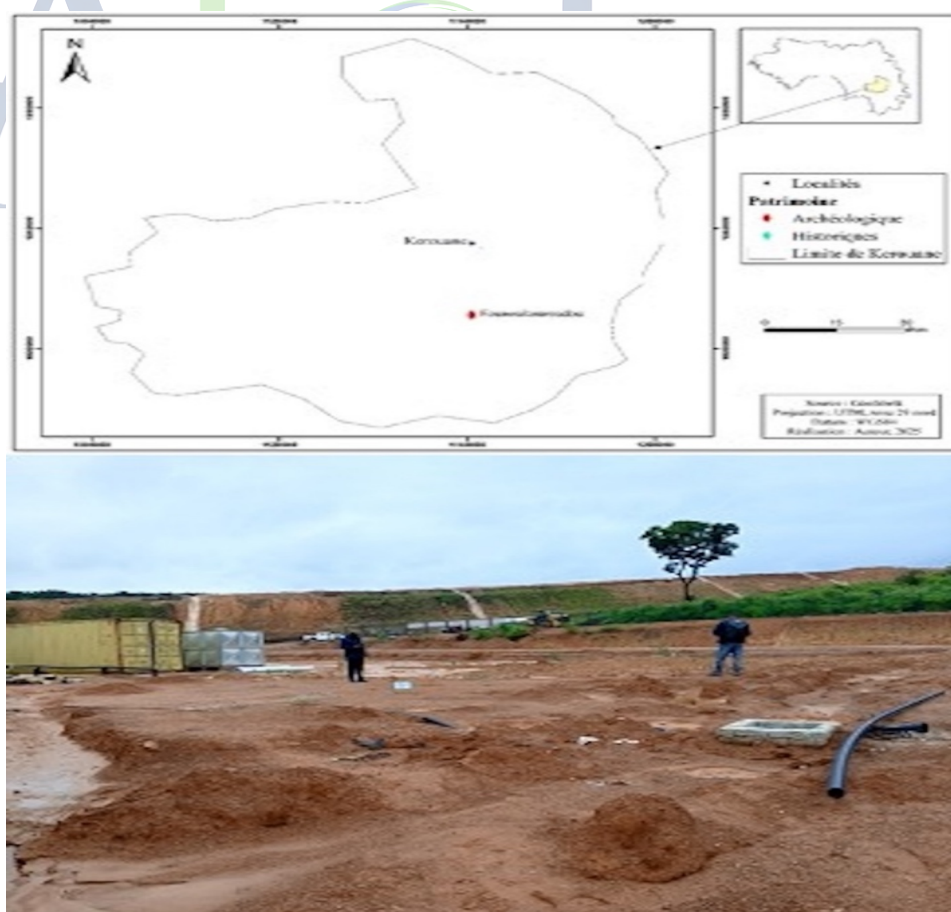


Figure 2 : Site de Founounkouroudou

-Cadre géomorphologique

Située en Haute Guinée dont le relief est caractérisé par des chaînes de montagnes dont le mont Simandou dans la région de Kankan, préfecture de Kérouané est la plus grande ville située à côté des rameaux à l'ouest de la chaîne de montagnes (Winning Consortium Simandou 2026). Orientée nord-sud, le mont Simandou s'étend sur 110 km de long, dont 50 km environ se trouvent dans la concession de Winning Consortium Simandou dont les deux blocs chevauchent les communes rurales de Kounsankoro, Damaro, Linko et Kérouané (Winning Consortium Simandou 2026). C'est d'ailleurs le projet d'exploitation du minerai de fer dans les blocs 1 et 2 couvrant une superficie d'environ 362 km² qui a permis de découvrir le site archéologique de Founounkouroudou, camp de base de la mine (rapport sur la découverte des ustensiles préhistoriques sur le bloc 1 et 2 de Simandou, 17 janvier 2024 :1).

2.Méthodologie

Les artefacts des sites de Gboko et de Founounkouroudou ont été analysés avec les approches techno-typologiques pour l'industrie lithique et techno-stylistiques pour la céramique. Pour le lithique en raison de l'état très émoussé des pièces, l'analyse technologique n'est que partielle. Et comme le matériel a été collecté par des orpailleurs, il est très difficile de reconstituer toute la chaîne opératoire de production. Les données métriques (longueur, largeur et épaisseur) de chaque pièce ont été prises. Les types de matières (roches taillées), ont été également identifiés, ainsi que les groupes techniques de fabrication (éclats, petits outils et macro-outils), mais également le type de percussion utilisé. Le matériel de mouture composé par des meules et broyeurs a été analysé avec l'approche technologique (types de roches, stries et dimensions et usures). Quant aux vestiges céramiques issus de la collection de Founounkouroudou, ils ont été analysés en examinant une série d'attributs après lavage et séchage, notamment le type de récipient, les techniques de montages, la texture de la pâte, les types de décors, ainsi que les finitions de surface.

3.Présentation du matériel

3.1. Le matériel du site de Gboko

Il s'agit d'une importante quantité d'industries lithiques au total 75 pièces qui sont aujourd'hui hors contexte archéologique. Collection constituée par un non-archéologue qui a fait une sélection de belles pièces. Ce qui explique probablement l'absence de certains éléments comme les débris, les nucléus percuteurs etc. La matière première est composée à 99 % par la rhyolithe (roche volcanique, probablement d'origine locale du mont Gangan). Ce matériel est aujourd'hui gardé à Conakry chez M. Samoura, le propriétaire, qui nous a facilité l'accès afin de pouvoir l'analyser.

- Les pièces bifaciales : biface $n = 26$; pics $n = 3$ (figure 3)

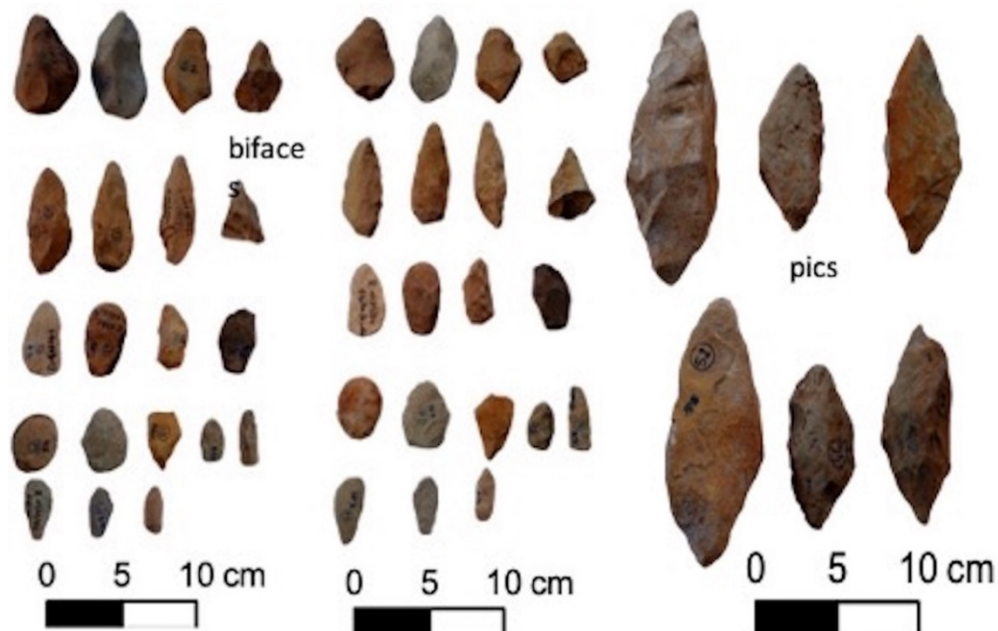


Figure 3 : Pièces bifaciales du site de Gboko à Kindia

-Les hachereaux $n = 3$ (figure 4)



Figure 4 : Les Hachereaux du site de Gboko à Kindia

- Les pièces foliacées bifaciales : $n = 9$ (figure 5)



Figure 5 : Les pièces foliacées bifaciales du site de Gboko à Kindia

3.1.4. Les produits de débitages (lames : $n = 14$; éclats $n = 21$) (figure 6)

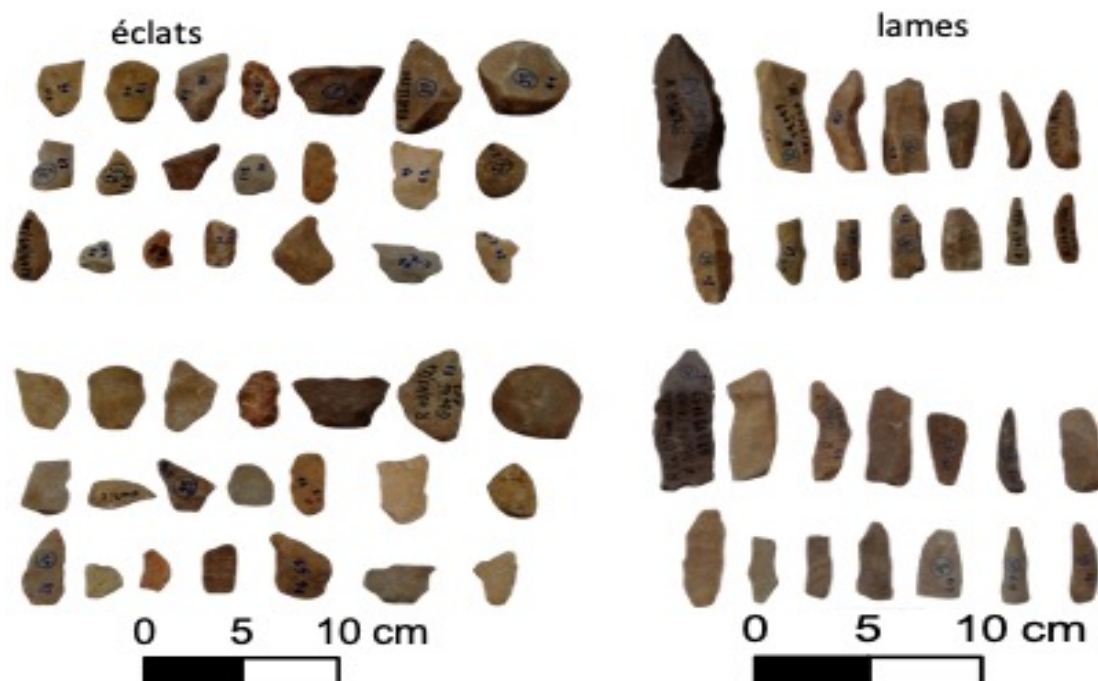


Figure 6 : Les produits de débitage du site de Gboko à Kindia

3.2. Le matériel du site de Founounkouroudou

Conservé à la Direction préfectorale de la culture à Kérouané, la collection exhumée à Founounkoudoudou, est composée de 103 pièces, largement dominée par la céramique 95 pièces, toutes décorées, suivent des meules et broyeurs 5 pièces, ainsi que les fragments de tuyères 2 pièces et d'un éclat en quartz laiteux. Découvert le 17 janvier 2024, le matériel avait été entreposé en vrac dans une bâche en plastique avec le sédiment tel qu'il a été exhumé par les pelleteuses.

-La céramique : $n = 95$

Elle est composée de deux (2) pots entiers, de dix (10) moitiés de pots, de trente-un (31) tessons de bords et de cinquante-deux (52) tessons de panse (figure 7).



Figure 7 : La collection céramique du site de Founounkouroudou à Kérouané

-Le lithique $n=6$ (meules $n=4$; broyeurs $n=1$; éclat $n=1$) (figure 8)



Figure 8 : Le matériel de mouture du site de Founounkouroudou à Kérouané

-Les éléments de la métallurgie : fragments de tuyères n = 2 (figure 9)



Figure 9 : Fragments de tuyères du site de Founounkouroudou à Kérouané

4. Résultats et discussions

Pour le site de Gboko, les matières premières sont composées majoritairement de roches volcaniques comme la rhyolite. Les stratégies d'approvisionnement en matières premières semblent être locales dans l'environnement immédiat du mont Gangan. Les séquences de réduction montrent un choix plus orienté vers le débitage, même si la production bifaciale sur blocs est bien développée. En l'absence de datation chronométrique, cet assemblage lithique semble regrouper deux faciès culturels que sont l'Acheuléen et le Lupembien. Le site de Gboko, semble être la plus ancienne occupation humaine en République de Guinée. Les récentes découvertes de collections lithiques à Sangarédi, attribuées au Paléolithique de moyen, permettent de mieux positionner Gboko et la République de Guinée dans la dynamique de peuplement en Afrique de l'ouest dont les plus anciennes occupations sont mieux documentées à partir du Paléolithique inférieur (Thiam & Mesfin, 2022 :14).

Quant au site de Founounkouroudou, l'analyse techno-stylistique, montre une présence de décors sur l'ensemble de la céramique, dont certaines, en disposent sur les parties internes et externes (figure 10). Ces types de céramique sont rarement documentés dans les collections archéologiques ouest-africaines. Ainsi, plusieurs techniques de décorations sont répertoriées. Il s'agit des incisions (cannelures, excisions, sillons), de l'estampage doublé d'incisions en figure géométrique avec de l'engobe, des impressions à base de cordelette roulée sur objet (torsadée simple), ainsi que l'engobe associée à des décors multiples ou composites (figure 10). Les techniques de fabrication laissent supposer l'utilisation de deux techniques : un montage en colombinage (lèvres des bords) et un montage au moulage à la forme convexe des bases et des cassures préférentielles (figure 10).

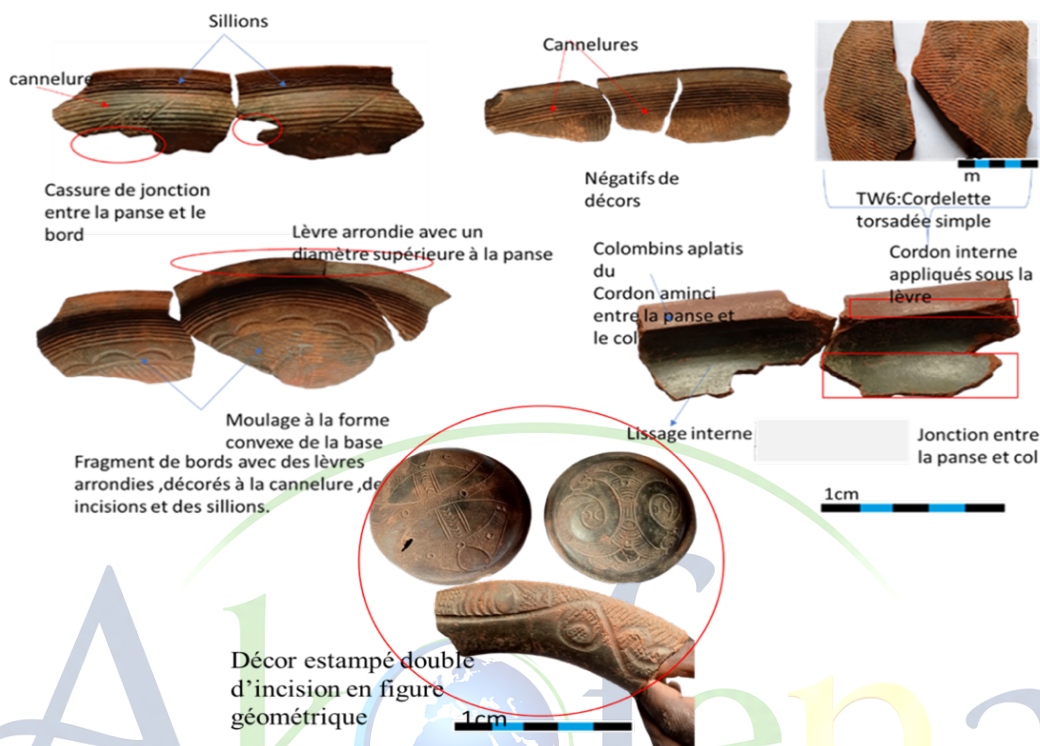


Figure 10 : Analyse techno-stylistique de la céramique du site de Founounkouroudou à Kérouané

-Datations radiocarbone

Les échantillons de charbon prélevés à l'intérieur des pots ont donné un âge compris entre le 12ème et le 14ème siècle (figure 11). Une fourchette chronologique correspondante à l'apogée et à la fin de l'empire du Mali dont certaines datations des fouilles de Niani sont contemporaines à celles de Founounkouroudou.

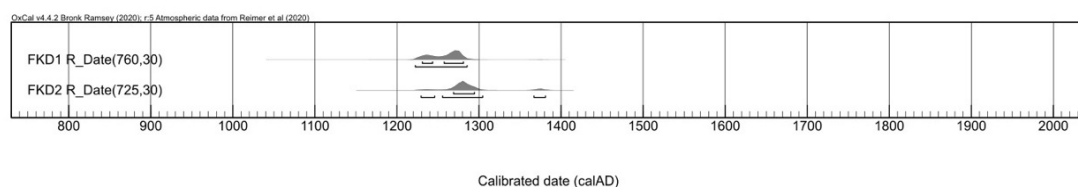


Figure 11 : Résultats des datations radiocarbone du site de Founounkouroudou à Kérouané

Les sites de Gboko et de Founounkouroudou, sont d'une importance capitale dans la compréhension de la dynamique culturelle et de peuplement en République de Guinée. Même s'il s'agit de découvertes fortuites, sans position stratigraphique précise, ils constituent une source d'information dans un pays où les données archéologiques sont rares. Tous découverts lors de travaux miniers, il n'est pas exclu que d'autres sites archéologiques soient détruits par méconnaissance d'autant plus que l'exploitation minière artisanale et semi mécanisée de l'or du fer et d'autres minéraux, demeure une activité ancienne en République de Guinée. D'après P. Diallo, elle occupe une place très importante dans l'économie des populations rurales avec 250

000 personnes qui travaillent dans les mines artisanales (2019 :75). Outre l'exploitation minière à grande échelle, la construction de pipelines pour l'exportation (Chirikure, 2014 :218), est également un autre élément impactant négativement les sites archéologiques. Pourtant, des lois protégeant les patrimoines archéologiques nationaux existent partout en Afrique, mais la rareté des ressources disponibles pour le suivi des menaces potentielles ou les actions visant à atténuer leur impact limitent souvent leur efficacité. Et le constat est global en Afrique de l'Ouest (Diene et al. 2019 ; Traoré & al. 2019 ; Keita, 2019). En outre, peu de pays exigent une évaluation des impacts potentiels du développement sur le patrimoine archéologique comme préalable à l'autorisation du projet (Arazi, 2017 :37). Et même si l'étude d'impact est réalisée, les recommandations sont rarement respectées.

Malheureusement les initiatives d'investissement et de viabilisation des projets miniers, se multiplient de jour en jour en République de Guinée sans parfois une réelle politique de diagnostic voire respect des rapports d'étude impact environnemental. Malgré les engagements de respect des normes de performances de l'International Finance Corporation (SFI) par *Winning Consortium Simandou* (WCS), dans la description du projet, le rapport établi par l'équipe scientifique de *Environmental Law Alliance Worldwide* (ELAW, juillet 2024), a mis en évidence des manquements sur plusieurs points en stipulant que :

« la norme de Rio Tinto en matière de protection de la biodiversité n'est pas respectée par ce projet, il en est de même pour la norme de performance NP6 IFC, d'autant plus que la perte associée aux valeurs des pratiques culturelles traditionnelles et à leur héritage pour les générations futures est irréversible et irremplaçable pour leur culture et leur société, et représente une perte pour l'humanité dans son ensemble. » (ELAW, juillet 2024 : 2).

Toutefois, le plus grand danger pour les sites archéologiques est aujourd'hui l'exploitation minière artisanale qui au cours des dix dernières années, a connu non seulement un développement spectaculaire, mais aussi une véritable explosion en Afrique de l'Ouest (Keita, 2019 : 98). Beaucoup plus pratiquée par les populations rurales dans toutes les zones d'orpaillage en Afrique (Illatou, 2021 :41), elle constitue aujourd'hui non seulement un moyen de subsistance pour des millions de personnes, mais aussi une source importante de développement économique pour de nombreuses communautés rurales (Tychsen & Charles, 2019 :17). De ce fait, pour parer à d'éventuelles destructions ou minimiser les risques de destruction des sites ainsi que des vestiges archéologiques, il faudrait en Afrique de l'Ouest, aller vers le modèle Français, de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), qui est chargée de faire des recherches préventives lors de grands travaux d'aménagements. Ou bien, améliorer celui d'Afrique Australe comme l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie (Arazi, 2011 :28), dont les recherches d'archéologie préventive seraient menées par des archéologues travaillant dans le secteur privé, commercial (Chirikure, 2014 :218). Bien que cette tendance augmente le nombre d'archéologues susceptibles de travailler sur des projets de gestion du patrimoine, elle n'en pose pas moins de sérieux dilemmes éthiques, car des questions éthiques continuent à être soulevées concernant le sérieux de l'engagement pris par l'industrie minière envers les questions de protection du patrimoine (Chirikure, 2014 :218). Ainsi, il est difficile pour des archéologues du privé de faire respecter aux grandes firmes minières des décisions parfois contraignantes de fouilles de sauvetages ou préventives. Car, les projets liés au développement peuvent être plus fortement contraints par des considérations extérieures, non archéologiques, que des travaux de terrain relevant plus

purement de la recherche (Mitchell, 2017 :34). Et lorsque la découverte archéologique et la préservation des restes mis au jour ralentissent de grands chantiers ou obligent ingénieurs et urbanistes à modifier leurs projets, le coût peut être encore beaucoup plus lourd sans aucune contrepartie économique visible (Fussman, 2002 :42)

Conclusion

Beaucoup de sites archéologiques sont détruits par l'orpaillage traditionnel et industriel en République de Guinée dont les exigences d'évaluations d'impacts sont rarement suivies. Malgré les nouveaux amendements du code minier de 2011, il manque toujours dans le nouveau code minier de la République de Guinée, (Loi L/2011/006/CNT du 9 septembre 2011 modifiée par la loi L/2013/053/CNT du 8 avril 2013), l'instauration systématique d'un volet d'archéologie préventive et ou de sauvetage dans l'étude d'impact environnemental et social. Car en vertu du principe mine responsable (Charles, 2019 :31) et pollueur-payeur de l'OCDE, (Elzéar, 2007 :17), la délivrance du permis d'exploitation doit s'accompagner d'une obligation qui veut que ceux qui profitent de la destruction de sites ou de matériaux archéologiques doivent payer le prix de la minimisation de cette destruction, car il est rare que les exploitants prennent en charge ces coûts. Le cas de la découverte archéologique de Kounounkouroudou, montre bien le manque de volonté de la mine d'engager une fouille de sauvetage du site. Malheureusement, cette exhumation du matériel n'a respectée aucune norme scientifique, entraînant non seulement la destruction des vestiges, mais aussi la perte d'informations capitales comme la stratigraphie et la disposition du matériel. Il en est de même pour le site de Gboko dont le matériel est exhumé par des orpailleurs, qui n'ont pas les fondamentaux de l'archéologie. En raison de la faiblesse des ressources disponibles pour la recherche archéologique en République de Guinée, ainsi que de l'absence de spécialistes qualifiés, les projets de gestion du patrimoine culturel qui d'après P. Mitchell « pourraient énormément stimuler la croissance de l'archéologie (Mitchell, 2017 :35), sont en léthargie. Il en est de même pour le patrimoine archéologique et sa gestion. Car dans le rapport co-signé par le Préfet de Kérouané, le chargé de la relation communautaire de WCS, le Directeur préfectoral de la culture du tourisme et de l'artisanat, et le Doyen de Founounkouroudou, lors de la découverte du site Founounkouroudou, il n'est nullement mentionné la gestion ainsi que l'avenir de cette collection archéologique déposée à la direction préfectorale de la culture à Kérouané (rapport sur la découverte des ustensiles préhistoriques sur le bloc 1 et 2 de Simandou, 17 janvier 2024). Il en est de même pour l'importante collection lithique du site de Gboko, qui est aujourd'hui une collection privée gardée dans le domicile de son propriétaire en attendant que l'État engage des procédures de restitution de sauvegarde et de valorisation.

Bibliographie

- Arazi N., 2017, Étude de cas : gestion du patrimoine en Afrique centrale : Manuel d'archéologie africaine, *Musée royale de l'Afrique centrale*, Tervuren, pp. 37-41.
- Arazi N., 2011, Safeguarding archaeological cultural resources in Africa - policies, methods and issues of (non) compliance, *African Archaeological Review* (28), pp. 27-38.

- Baudouin M, 1911, Une hache préhistorique en Fer du Fouta-Dialon (Afrique Centrale), de la Collection Paul Guébhard, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome (8)11, pp. 701-704.
- Charles, N. (2019). Le concept de mine responsable : La mine artisanale en Afrique de l'Ouest francophone, *GEUS :BRGM*, pp. 23-32. <https://panafgeo.eurogeosurveys.org/wp-content/uploads/2026/03/ASM-Handbook-West-Africa.pdf>
- Chirikure S., 2014, "Where angels": ethics, commercial archaeology, and extractive industries in southern Africa », *Azania: Archaeological Research in Africa*, (49) 2, pp. 218-231.
- Diallo P, 2019, Impacts socio-économiques de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (EMAPE) en Afrique de l'Ouest francophone : « La mine artisanale en Afrique de l'Ouest francophone », *GEUS : BRGM* pp. 75-96. <https://panafgeo.eurogeosurveys.org/wp-content/uploads/2026/03/ASM-Handbook-West-Africa.pdf>
- Diene R & al., 2019, Le secteur minier artisanal et le rôle du Service géologique au Sénégal : « La mine artisanale en Afrique de l'Ouest francophone », *GEUS :BRGM* pp. 261-270. [Enligne], consulté le 3 mars 2026, URL <https://panafgeo.eurogeosurveys.org/wp-content/uploads/2026/03/ASM-Handbook-West-Africa.pdf>
- Elzéar S.P, 2007, Les transcriptions juridiques du principe pollueur-payeur, *Presses universitaires d'Aix-Marseille*, pp. 17-33.
- Fussman G., 2002,. Archéologie, culture et aménagement du territoire », *Raison présente*, (142) 2, pp. 39-51.
- Hue E., 1912, L'Age de pierre au Fouta-Djallon. Collection de M. Le Compte Paul Guebhard, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, (10), pp. 196-263.
- Illatou M. O. F, 2021, Impacts de l'orpaillage et de l'agriculture sur la qualité des eaux du Liptako nigérien : identification des hot spots des pollutions métalliques et organiques, transferts de connaissances entre recherche et terrain. Thèse de Doctorat Ingénierie de l'environnement, IMT - MINES ALES - IMT - Mines Alès Ecole Mines - Télécom; Université Abdou Moumouni. [Enligne], consulté le 6 avril 2026 URL <https://theses.hal.science/tel-03624770>
- Keita S, 2019, Enjeux sanitaires, d'hygiène et de sécurité liés au secteur minier artisanal en Afrique de l'Ouest : « La mine artisanale en Afrique de l'Ouest francophone », *GEUS :BRGM*, pp. 97-124. [Enligne], consulté le 3 mars 2026, URL <https://panafgeo.eurogeosurveys.org/wp-content/uploads/2026/03/ASM-Handbook-West-Africa.pdf>
- Mitchell P, 2017, Gestion du patrimoine culturel en Afrique : « Manuel d'archéologie africaine », *Musée royale de l'Afrique centrale*, Tervuren, pp. 34-37.
- Traore, I. & al., 2019, Le secteur minier artisanal et le rôle du Service géologique en Guinée » : La mine artisanale en Afrique de l'Ouest francophone, *GEUS : BRGM*, pp. 213-225. [Enligne], consulté le 3 mars 2026, URL <https://panafgeo.eurogeosurveys.org/wp-content/uploads/2026/03/ASM-Handbook-West-Africa.pdf>
- Rapport Projet Régional D'intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP – GUINEE), Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique. Cadre de politique de réinstallation (CPR) Rapport final, JUIN 2023, 228p. [Enligne], consulté le

2026, URL : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099082225123025611/pdf/P176932-b6bd3430-eded-4c7e-ad2d-0797fa7184e5.pdf>

Rapport Étude d'impact environnemental et social du projet d'extension de la mine CBG, décembre, 2014, numéro de projet : 13EA0039. Chapitre 7 - Étude d'impact social. EEM Gestion durable, 193 p. [Enligne], consulté le 3 février 2026, URL https://www3.dfc.gov/environment/eia/cbg/Chapter_7/PX047_EEM_EIES_Chapitre_7_ENG_version.pdf

Rapport revue du Projet Simandou de Rio Tinto Blocs 3 et 4 Guinée, Alliance Mondiale pour le Droit de l'Environnement (Environmental Law Alliance Worldwide – ELAW) Pour : Centre pour la responsabilité environnementale transnationale (CTEA) Juillet 2024, 59 p. [Enligne], consulté le 3 février 2026, URL <https://elaw.org/resource/elaw-juillet-2024-revue-du-projet-simandou-de-rio-tinto-blocs-3-et-4-guinee.pdf>

Rapport La découverte des ustensiles préhistoriques sur le bloc 1 et 2 de Simandou, 17 janvier 2024. 4 p.

Thiam D. & al., 2025, Les sites patrimoniaux de la République de Guinée en péril. Le cas de la grotte de Guèmè Sangan à Télimélé et du fort Gallieni à Niagassola : « Problématique des marges ou actualités du décentrement dans la production des savoirs scientifiques », *L'Harmattan*, Dakar, pp. 387-400.

Thiam D. & Mesfin I., 2022, West African Acheulean, *Oxford Research Encyclopedias, Anthropology*, pp. 1-22. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190854584.013.502>